



Remboursement nuits d'hotel

Par **KIKOU1**, le **06/05/2008** à **09:47**

Le vendredi 18 avril 2008, j'ai payé en arrivant 3 nuits d'hôtel pour 2 chambres et ne suis resté qu'une nuit. L'hôtel refuse de me rembourser.(293?)bien qu'ayant certifié par écrit qu'il le ferait.

Il n'y avait pas de réservation préalable.

Que puis je faire pour obtenir gain de cause??

Il s'agit de l'hôtel du Port

14 quai Garnier

Les Sables d'Olonnes